

CHARTRE SÛRETÉ /

Nos valeurs

- Prendre en compte la réalité des risques inhérents à toute activité humaine, nous engager à tout mettre en œuvre pour les réduire.
- Maintenir une vigilance permanente de notre environnement afin de mettre en place les mesures adéquates pour en maîtriser les menaces.
- Entretenir avec nos collaborateurs, une relation d'honnêteté et de confiance incluant une responsabilité partagée face aux risques.
- Affirmer que le devoir de protéger la vie de nos collaborateurs est sacré pour le Groupe Ortec.

Nos engagements

- Mettre en priorité la protection de nos collaborateurs en France et à l'étranger.
- Assurer la protection des infrastructures et des biens comme celui du capital immatériel et informationnel de l'entreprise.
- Sensibiliser nos collaborateurs aux risques dans un souci de transparence et de réalité.
- Développer une culture de sûreté pour l'ensemble des collaborateurs dans un objectif de protection et de résilience.
- Renforcer l'esprit de responsabilité de chacun pour son propre intérêt comme pour l'intérêt de la collectivité.
- Améliorer en permanence les mesures de sûreté au profit de la protection des collaborateurs et du patrimoine du Groupe Ortec.
- Contrôler la bonne application des mesures réglementaires qui s'imposent à nous pour la protection des données sensibles.
- Intégrer la sûreté dans chaque développement pouvant intégrer un risque de malveillance sous toutes ses formes.
- Maintenir des contacts permanents avec les autorités françaises comme étrangères en charge de la sûreté dans nos zones de travail.
- Anticiper les menaces et mettre en place les politiques et les mesures permettant d'atténuer d'éventuelles vulnérabilités.